

partie intégrante du tableau et, à mon avis, le papier journal illustre bien ce que le changement provoque et la façon dont il modifie la gestion de notre relation.

Les tensions économiques créées par les deux chocs pétroliers ainsi qu'une profonde récession ont mis au jour des réalités économiques jusqu'alors masquées par les conditions de croissance des années 60 et du début des années 70. Ces réalités nous obligent à nous adapter à de très grands changements chez nous et dans le reste du monde.

Sur le plan intérieur, nous nous heurtons tous deux à la révolution créée par la micro-technologie, l'ordinateur et le robot. Grâce aux progrès spectaculaires réalisés dans le domaine de la mémorisation et de la recherche documentaire, nous assistons actuellement à une explosion de l'information. En l'espace d'une génération, nos écoles sont passées du boulier-compteur à la calculatrice de poche, puis à l'ordinateur personnel. Les grandes lignes d'une révolution semblable dans le domaine de la biotechnologie se précisent. Ces progrès supposent des changements énormes et d'une portée considérable pour nos industries, nos économies et nos sociétés. Déjà bon nombre d'entre eux se produisent. Nous nous interrogerons ensemble sur ces questions clés lors de la réunion ministérielle de l'OCDE, la semaine prochaine, et du sommet de Londres, en juin.

Sur le plan bilatéral, nous avons également beaucoup à partager sur ces questions, qu'il s'agisse de notre expérience ou de nos connaissances. Nous avons tous deux besoin de bien comprendre les tendances nouvelles de la production industrielle et de l'avantage comparatif. Nous devons examiner la façon dont nos échanges et nos arrangements scientifiques et technologiques, ainsi que le Comité permanent Canada-Royaume-Uni, peuvent être mis à contribution à cette fin.

Nos entreprises et nos gens d'affaire sont des partenaires de longue date. Les gouvernements doivent par ailleurs être appelés à jouer un rôle complémentaire et catalyseur.

Le monde extérieur subit également de profonds changements. Au début des années 70, le Canada, la Grande-Bretagne et d'autres pays membres du Commonwealth étaient liés par un tarif préférentiel. À l'heure actuelle, le Royaume-Uni fait partie d'un secteur européen de libre-échange incluant la Communauté européenne et les pays qui font partie de la zone européenne de libre-échange. Si vous ajoutez à cela les pays signataires de la Convention de Lomé et peignez d'une même couleur tous les pays visés par